

PECA (SAISON 2) : LA THEORIE ET LA PRATIQUE



Cartoon © Nicolas Viot

30

Alors que le *Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)* est d'application dans les écoles maternelles depuis septembre 2020¹, faisons le point, avec Arnaud Knaepen et Sybille Wolfs, sur les espoirs qu'il suscite, mais aussi sur les écueils qu'il pourrait rencontrer à l'avenir.

Interview par Régis Duqué

Régis Duqué / Arnaud Knaepen, vous formez de futurs instituteurs et institutrices à la Haute école Lucia de Brouckère. Pouvez-vous nous dire dans quel cadre *Pierre de Lune* intervient dans votre école ?

Arnaud Knaepen / Depuis une vingtaine d'années, *Pierre de Lune* intervient chez nous à travers trois stages de quelques jours répartis sur trois années. L'idée : que les futurs enseignants et enseignantes, encadrés par des artistes, aient l'occasion de s'essayer de manière concrète à toute une série de disciplines artistiques, arts de la scène, voix, rythme, mouvement dansé... Ils ont ainsi l'occasion de se familiariser d'un point de vue personnel avec la pratique d'une de ces disciplines, et pour certains, c'est une révélation. C'est parce qu'ils ont pu se mettre à la place de l'élève que dans un deuxième temps, ils réalisent l'intérêt que cette pratique peut représenter pour les enfants à qui ils seront amenés à donner cours. Des moments de discussions sont ainsi prévus après les stages afin qu'ils puissent retirer de leur expérience vécue tout ce qu'il y a de transférable dans leur pratique professionnelle future. Pour moi, avoir un cours sur la pratique artistique qui ne soit pas de format académique, c'est fondamental.

Sybille Wolfs / La contradiction, c'est que, pour le moment, dans leur formation initiale, cette approche n'est pas inscrite dans la grille des programmes de cours.

Cela pourrait changer ?

AK / La réforme initiale de la formation des enseignants doit être implémentée dans un an mais les nouvelles grilles de programme n'ont pas encore été définies. Donc, on verra. À l'heure actuelle, les futurs instituteurs et institutrices sortent après avoir donné un certain nombre d'heures de stage en ayant été familiarisés à la question de la culture au travers

d'une série de cours théoriques, mais sans jamais avoir eu de pratique. C'est là que *Pierre de Lune* comble le manque en transformant les étudiants en acteurs.

Quel est l'intérêt du PECA pour vous aujourd'hui ?

AK / Avec le PECA, il ne faut plus convaincre de l'utilité de l'art à l'école. La pratique artistique et la sensibilisation aux arts sont désormais inscrites au centre de la formation de l'enfant. Et ça c'est quelque chose que l'on dit aux étudiants lorsqu'on leur présente ce que sera l'école de demain.

Vous êtes optimiste sur son application ?

AK / Tout va dépendre du terrain. On peut réformer l'enseignement dans tous les sens, si les enseignants ne sont pas convaincus de l'intérêt de ce qu'on leur propose, ils auront toujours la possibilité de contourner la difficulté. Je pense que cela va se jouer dans la formation initiale, mais aussi dans la démonstration de son utilité auprès des enseignants et enseignantes déjà en place, et ça c'est compliqué parce que pour le moment on leur demande déjà énormément : on réforme tout à la fois les rythmes scolaires, les référentiels, les structures de cours... Sans compter la mise en place des contrats d'objectifs issus des plans de pilotage² dans les écoles. Moi, si j'ai une crainte, c'est que le PECA arrive dans cette masse de bouleversements et que, finalement, il soit la victime de cette accumulation, qu'il passe au second plan.

D'autant que les programmes et les référentiels semblent avoir une dimension très contraignante.

AK / Si on est confronté à une direction qui a tendance à transférer les décrets à la lettre, alors la mise en œuvre du PECA risque d'être extrêmement compliquée parce que, effectivement, le cadre est contraignant et que, de manière pratique,

¹ Initié dans le cadre du *Pacte pour un enseignement d'excellence*, le PECA devrait permettre à tous les étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur l'ensemble du tronc commun, d'accéder à la vie culturelle et de pratiquer des disciplines artistiques dans le cadre de leurs parcours scolaires. Voir à ce propos notre premier article dans le n° 7.

² Dans le cadre du *Pacte pour un enseignement d'excellence* toujours, les contrats d'objectifs issus des plans de pilotage sont des feuilles de route négociées entre chaque école et la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à fixer des actions concrètes à mettre en place afin de tendre vers des objectifs d'améliorations du système scolaire.



Photo © Arnaud Knaepen

Professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire, Arnaud Knaepen est également professeur de didactique à la Haute École Lucia de Brouckère où il forme de futurs instituteurs et institutrices.



Photo © Sybille Wolfs

Médiatrice culturelle à Pierre de Lune, Sybille Wolfs a coordonné de nombreux projets artistiques dans les écoles et travaille depuis plusieurs années dans les hautes écoles dans le cadre de la formation des futur-es enseignant-es. Elle est devenue la personne ressource PECA au sein de Pierre de Lune.

cela va nécessiter toute une série d'aménagements auxquels on ne pourra pas déroger, avec le risque de susciter de la mauvaise humeur, des réticences, du rejet. Par contre, si on prend le PECA pour ce qu'il est, c'est-à-dire un cadre général, si on a cette intelligence de décliner la proposition en fonction des réalités (les élèves que l'on a face à soi, les professeurs qu'on peut mobiliser, les ressources, le temps dont on dispose), alors je pense que ça peut fonctionner. Mais il faudra vraiment se garder d'une transcription administrative des choses. Or, l'importance qu'ont pris les contrats d'objectifs dans les écoles induisent de plus en plus cette tendance de type bureaucratique et administrative, avec de potentielles sanctions à la clef, ce qui place les enseignants dans la nécessité de répondre exactement aux dispositions qui ont été décidées. Et ça, ça pourrait se transférer à un tas d'autres situations, dont le PECA.

SW / Pour nous, opérateur culturel, la question de la sensibilisation est primordiale. Le problème c'est qu'il y a de grands écarts entre les pratiques culturelles des différents enseignants et futurs enseignants que nous rencontrons. Certains, qui n'ont pas été sensibilisés à la culture pendant leur enfance, restent dans une vision incomplète de ce que ça peut être. Du coup, dans notre travail, on essaye de faire en sorte qu'ils prennent du plaisir à se sentir créatifs, à s'exprimer, et qu'ils réalisent ensuite que ce qu'ils font peut rencontrer les prescrits des programmes et des référentiels. Le risque, ce serait au contraire de partir du référentiel, avec des listes de compétences à valider, et de s'y soumettre comme on se soumet à des injonctions.

AK / Le problème de l'écriture d'un référentiel, c'est qu'il est à la conver-

gence d'intérêts très divers : ceux des formateurs d'enseignants, des enseignants eux-mêmes, des différents pouvoirs organisateurs, mais aussi du politique qui lui-même est tiraillé par des intérêts divergents. Moi j'ai participé à la deuxième campagne d'écriture du référentiel de sciences humaines pour sa partie éveil historique et histoire en tant que professeur de didactique. Dans le groupe d'experts, j'ai été surpris de découvrir qu'il n'y avait que très peu de praticiens du fondamental et du secondaire, peu de gens de terrain. Du coup on parlait parfois de sujets qui ne pouvaient pas avoir de traduction concrète pour les adolescents ou les enfants. Et ça, ça m'a interpellé en tant que professeur dans l'enseignement secondaire. À plusieurs reprises je me suis retrouvé dans la position de devoir dire : ça, là, vraiment, avec de véritables élèves, dans une véritable classe, c'est impossible, ça n'a aucun sens. Les interlocuteurs auxquels je faisais face étaient à mon écoute, mais pris dans des dynamiques très différentes. Quelqu'un d'engagé dans la révision du discours colonial en Belgique a un horizon qui n'est pas du tout le même que celui de l'enseignant. Si les professeurs sont minoritaires, on obtient des objets qui, lorsqu'ils doivent être implémentés sur le terrain, posent questions.

SW / Par rapport au référentiel art et culture, je pense qu'ils ont fait appel à des professeurs³. En tous cas, le milieu artistique et culturel a demandé à voir ces documents. On a ainsi pu essayer de faire des propositions pour en déconstruire l'aspect parfois trop analytique, théorique, et remettre du sensible, de la poésie, de l'expérience. A voir comment ce sera traduit sur le terrain.

AK / C'est un des enjeux pour les formateurs d'enseignants comme pour les direc-

tions : rajouter du plaisir dans la mise en oeuvre de ces projets. Parce que si on ne se réfère qu'aux documents, on est face à un objet administratif, froid – c'est tout le contraire de ce que ça doit susciter chez l'élève.

Est-ce qu'un des risques, ce n'est pas non plus la massification que le PECA entraîne inévitablement ? L'enjeu consiste à toucher tous les enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

SW / C'est un des revers de médaille. Ce qui est intéressant, c'est la démocratisation, l'accès à la culture pour tous. Si chaque enfant a une toute petite miette de culture, c'est peut-être déjà énorme. Nous, à Pierre de Lune, on donne beaucoup à manger mais à moins de gens. Du coup, c'est vrai qu'on pourrait être menacés dans notre fonctionnement et que cela pose vraiment question.

AK / Je pense que le problème ce n'est pas tant la massification que les moyens que l'on nous donne : on peut réussir cette massification pour autant qu'on ait les moyens financiers et humains pour pouvoir le faire. Mais si on est dans une logique de rentabilité et d'objectivation chiffrée des projets, forcément on va avoir des problèmes. Or, une fois de plus, il faut quand même constater que, dans ce que l'on met en oeuvre pour le moment, la tendance à une évolution quantifiable est quand même forte. Il y a une peur de rater le défi du pacte d'excellence qui amène ceux qui en sont responsables à vouloir le monitorer à chaque étape alors que certaines de ces dispositions ne donneront leur plein effet qu'après des années. On refuse le pari, on veut que ça marche tout de suite. À nouveau, tout va dépendre de la manière dont les directions vont amortir le choc et permettre à leurs équipes de faire les choses de manière sereine. ■

³ Voir notre entretien avec Nancy Massart dans le précédent numéro d'*Interstell'art*.